



MA REIMS

Groupe de travail

Chères collègues, chers collègues,

Depuis plusieurs semaines, l'établissement traverse une nouvelle phase de tensions liées à l'organisation du travail, aux effectifs et aux conditions d'exercice de nos missions.

La direction interrégionale propose une réorganisation du service autour de trois brigades :

- Brigade de 6h15,
- Brigade de 12h,
- Quartier mineurs,

avec pour conséquence l'intégration de l'ensemble des autres services dans les brigades 6h15 ou 12h15.

UNE RÉORGANISATION QUI POSE DE NOMBREUSES QUESTIONS

Cette proposition est présentée comme une réponse aux difficultés actuelles.

Pour FO Justice MA Reims, il est indispensable de rappeler une vérité simple :

👉 Changer les horaires sans traiter les causes profondes ne résoudra rien.

Depuis des années, les personnels alertent sur :

- le manque chronique d'effectifs,
- l'absentéisme structurel,
- la fatigue accumulée,
- la perte de sens du travail,
- la dégradation des conditions de détention et de sécurité.

Aucune réorganisation ne pourra fonctionner durablement tant que ces problèmes resteront sans réponse.

SUR LA VENUE DE LA DISP : RÉTABLIR LA VÉRITÉ

FO Justice MA Reims tient à être très clair.

👉 La venue de la DISP dans l'établissement n'est ni une manœuvre syndicale, ni une initiative isolée.

Cette demande vient directement du terrain, des agents, confrontés quotidiennement à une situation devenue ingérable.

SLPFO MA REIMS

23 Boulevard Robespierre
51100 Reims
TEL : 06 14 17 38 19

L

Le Secrétaire Local
A Reims, le 05/02/2026





Groupe de travail

Il est d'autant plus important de le rappeler que certaines personnes qui accusent aujourd'hui FO Justice sont précisément celles qui, hier encore, demandaient l'intervention de la DISP.

FO Justice MA Reims n'a fait que jouer son rôle :

- écouter les personnels,
- faire remonter les difficultés réelles,
- alerter quand la situation l'exigeait.

👉 Si le travail avait été fait en amont, si les alertes répétées des agents et de FO Justice avaient été prises en compte plus tôt, nous n'en serions pas à une intervention extérieure aujourd'hui.

FO JUSTICE : UN SYNDICAT DE TERRAIN, PAS DE POLÉMIQUE

FO Justice MA Reims n'a jamais cherché :

- la division,
- la polémique,
- ou la récupération.

Notre seule ligne est claire et constante :

- ➡ défendre les agents,
- ➡ porter la parole du terrain,
- ➡ exiger des solutions réalistes et durables.

Les attaques actuelles n'effaceront pas la réalité vécue par les personnels chaque jour dans les coursives, les étages et les quartiers.

LE VRAI PROBLÈME : L'ABSENTÉISME ET LA FIDÉLISATION DES AGENTS

FO Justice MA Reims pose la vraie question, celle que beaucoup évitent :

❓ Pourquoi les agents absents ne reviennent-ils pas ?

Avant de modifier les cycles, les brigades ou les horaires, il faut avoir le courage de traiter cette problématique de fond qui touche l'établissement depuis des années :





Groupe de travail

- conditions de travail dégradées,
- surcharge permanente,
- manque de reconnaissance institutionnelle,
- usure professionnelle,
- absence de perspectives et de stabilité.

👉 Tant que ces causes ne seront pas traitées, les réorganisations successives ne feront que déplacer le problème... jusqu'à la prochaine crise.

FO JUSTICE S'EN REMET À LA DÉCISION DES AGENTS

Chères collègues, chers collègues,

FO Justice MA Reims respecte pleinement la démocratie syndicale.

Au vu des propositions présentées, nous nous en remettons à vos décisions.

Mais nous tenons à le dire avec responsabilité et honnêteté :

👉 Les propositions actuelles ne régleront pas le problème de fond.

FO Justice continuera :

- à vous informer,
- à vous défendre,
- à porter vos revendications, quelles que soient les décisions prises.

Sans effectifs, sans reconnaissance, sans conditions de travail dignes, aucun établissement ne peut fonctionner durablement.

